

**GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE MÉTROPOLE**

445 boulevard Gambetta  
CS 60455  
59338 Tourcoing Cedex

MOBILIS  
64 boulevard de Cambrai  
59100 Roubaix

**RECEPISSE DE DEPOT DES COMPTES ET BILANS ANNUELS**

Dénomination : SURCREHOL

Numéro RCS : 519 087 993

Numéro Gestion : 2009B21513

Forme Juridique : Société par actions simplifiée

Adresse 64 boulevard de Cambrai  
: 59100 Roubaix

---

**Dépôt des Comptes Annuels**

Exercice clôturé le : 31/12/2013

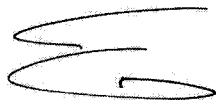
Comptes annuels déposés le : 29/09/2014

Sous le numéro : 13795

---

Délivré à Lille Métropole le 3 octobre 2014

Le Greffier,



Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

1

**BILAN - ACTIF**

Désignation de l'entreprise : SURCREHOL Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois \* 1 2

Adresse de l'entreprise 64 BOULEVARD DE CAMBRAI 59100 ROUBAIX Durée de l'exercice précédent \* 1 2

Numéro SIRET\* 5 1 9 0 8 7 9 9 3 0 0 0 1 9 Néant  \*

				Exercice N clos le,			N - 1														
				3	1	1	2	2	0	1	3	3	1	1	2	2	0	1	2		
		Brut		Amortissements, provisions		Net			Net												
		1		2		3			4												
Capital souscrit non appelé (I)		AA																			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC																	
	Frais de développement *	CX		CQ																	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG																	
	Fonds commercial (1)	AH		AI																	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK																	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM																	
	Terrains	AN		AO																	
	Constructions	AP		AQ																	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS																	
	Autres immobilisations corporelles	AT		AU																	
Immobilisations en cours	AV		AW																		
Avances et acomptes	AX		AY																		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT																	
	Autres participations	CU	388 379 793	CV			388 379 793										290 789 604				
	Créances rattachées à des participations	BB		BC																	
	Autres titres immobilisés	BD		BE																	
	Prêts	BF		BG																	
Autres immobilisations financières *	BH		BI																		
<b>TOTAL (II)</b>		BJ	388 379 793	BK			388 379 793										290 789 604				
STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM																	
	En cours de production de biens	BN		BO																	
	En cours de production de services	BP		BQ																	
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS																	
	Marchandises	BT		BU																	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW																	
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY																	
CRÉANCES	Autres créances (3)	BZ	100 450 398	CA			100 450 398										56 052				
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC																	
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD		CE																	
	Disponibilités	CF		CG																	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH		CI																	
	<b>TOTAL (III)</b>	CJ	100 450 398	CK			100 450 398										56 052				
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW																			
Primes de remboursement des obligations (V)	CM																				
Écarts de conversion actif *	CN																				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>		CO	488 830 190	IA			488 830 190										290 845 655				
Renvois : (1) Dont droit au bail :				CP																	
Clause de réserve de propriété : *																					
Immobilisations :																					
Stocks :																					
Créances :																					

**CERTIFIÉ CONFORME**

Sage France - http://www.sage.fr

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise		SURCREHOL		Néant <input type="checkbox"/>	
		Exercice N		Exercice N -1	
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : ..... 318 005 710 .....)	DA	318 005 710	181 230 020	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ....	DB	156 679 932	66 970 437	
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK )	DC			
	Réserve légale (3)	DD	704 192	704 097	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3) * ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1 )	DF			
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ )	DG			
	Report à nouveau	DH	13 051 059	13 049 245	
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	130 560	1 909	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	488 571 452	261 955 708	
<b>Autres fonds propres</b>	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	<b>TOTAL (II)</b>	DO			
<b>Provisions pour risques et charges</b>	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	<b>TOTAL (III)</b>	DR			
<b>DETTES (4)</b>	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI )	DV	228 822	28 867 050	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	29 916	22 897	
	Dettes fiscales et sociales	DY			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA				
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
<b>TOTAL (IV)</b>	EC	258 738	28 889 948		
Écarts de conversion passif *	(V)	ED			
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	488 830 190	290 845 655		
<b>RENVIS</b>	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	39 951	28 889 948		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts).

3

## COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : SURCREHOL

Néant  \*

		Exercice N			Total	Exercice (N-1)	
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC			
	Production vendue	} biens *	FD	FE	FF		
			} services*	FG	FH	FI	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ		FK	FL		
	Production stockée*			FM			
	Production immobilisée*			FN			
	Subventions d'exploitation			FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP			
	Autres produits (I) (11)			FQ			
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS			
	Variation de stock (marchandises)*			FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	45 996	23 701	
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	1 125	500	
	Salaires et traitements*			FY			
	Charges sociales (10)			FZ			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	} - dotations aux amortissements*		GA		
			} - dotations aux provisions		GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD			
	Autres charges (12)			GE	31 096	30 498	
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	78 217	54 699	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>				GG	(78 217)	(54 699)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*		(III)	GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*		(IV)	GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	164 981	50 682	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM			
	Différences positives de change			GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO			
Total des produits financiers (V)				GP	164 981	50 682	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	224		
	Différences négatives de change			GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT			
Total des charges financières (VI)				GU	224		
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>				GV	164 756	50 682	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>				GW	86 540	(4 017)	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) \* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise SURCREHOL

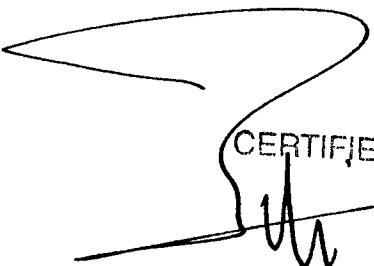
Néant  \*

		Exercice N		Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA				
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	IIB	2 199		5 926	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC				
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	2 199		5 926	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE				
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF				
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG				
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH				
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	2 199		5 926	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		IJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(41 821)			
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	167 180		56 608	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	36 620		54 699	
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		HN	130 560		1 909	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO				
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY			
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG			
	(3) Dont {	- Crédit - bail mobilier *	HP			
		- Crédit - bail immobilier	HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH				
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	100 179 267		50 682	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK				
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX				
	(9) Dont transferts de charges	A1				
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2				
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3				
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4				
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9						
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		Exercice N-1		
Plus-values titres de participations		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	2 199	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		Exercice N-1		
		Charges antérieures		Produits antérieurs		

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Sage France - http://www.sage.fr

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.



CERTIFIÉ CONFORME

# **SURCREHOL**

**ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX**

**DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2013**

**SOMMAIRE**

-----

<b>A. FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE.....</b>	<b>3</b>
Note n°1 : Événements significatifs.....	3
Note n°2 : Principes, modifications et dérogations.....	3
Note n°3 : Evaluation des titres de participation.....	3
<b>B. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN .....</b>	<b>3</b>
Note n°4 : Immobilisations financières .....	3
Note n°5 : Créances.....	4
Note n°6 : Capitaux propres .....	4
Note n°7 : Dettes.....	5
<b>C. DIVERS .....</b>	<b>5</b>
Note n°8 : Intégration fiscale .....	5
Note n°9 : Effectif .....	5

## A. FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

### 1. ÉVÉNEMENTS PRINCIPAUX DE L'EXERCICE

#### Note n°1 : Événements significatifs

La société SURCREHOL a absorbé la SAS SURMAJORELLE avec effet rétroactif au 01/01/2013.

### 2. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

#### Note n°2 : Principes, modifications et dérogations

Les comptes annuels ont été établis et présentés selon la réglementation française en vigueur résultant des arrêtés du Comité de la Réglementation Comptable (C.R.C.).

Aucune dérogation significative aux principes, règles et méthodes de base de la comptabilité ne mérite d'être signalée.

#### Note n°3 : Evaluation des titres de participation

- Evaluation des entités ayant une activité d'exploitation.  
Les titres de participation sont évalués par un collège d'experts indépendants à l'exception des lignes non significatives.  
Les experts évaluent annuellement les titres sur la base de comptes consolidés et budgets des entreprises en y apportant les retraitements jugés appropriés.  
La méthode d'évaluation est basée à la fois sur une approche patrimoniale et une approche par la rentabilité, et reste homogène d'une année sur l'autre.
- Evaluation des Holdings intermédiaires.  
La valeur des Holdings intermédiaires est déterminée d'après les capitaux propres réévalués reprenant pour les titres de participation la valeur à dire d'expert décrite ci-dessus.
- Constitution de provisions pour dépréciation.  
La valeur d'inventaire au 31 décembre est estimée en tenant compte notamment de la valeur à dire d'expert décrite ci-dessus.  
Quand la valeur nette comptable des titres de participation est supérieure à la valeur d'inventaire ainsi déterminée, une provision pour dépréciation est constituée.

## B. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

### 1. BILAN ACTIF

#### Note n°4 : Immobilisations financières

Les titres sont comptabilisés pour leur valeur d'acquisition hors frais accessoires.

Les immobilisations financières d'un montant de 388 380 KE comprennent :

- Titres de participations 388 380 KE



Titres de participations 388 380 KE

Les variations du poste sont :

Montants en KE	Montant Brut	Provisions	Montant net
Début d'exercice	290 790		290 790
Acquisitions/Dotations	195 194		195 194
Cessions/Reprises	97 604		97 604
Fin d'exercice	388 380		388 380

Le tableau des filiales et des participations fournit une information plus détaillée.

Note n°5 : Créances

Toutes les créances ont l'Euro pour devise d'origine.

Une provision pour dépréciation est constituée dès lors que la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Etat des créances en KE	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances fiscales	271	271	
Créances groupe et associés	100 179	100 179	
Autres créances			
<b>TOTAL</b>	<b>100 450</b>	<b>100 450</b>	

**2. BILAN PASSIF**

Note n°6 : Capitaux propres

Tableau de variation des capitaux propres

Données en KE	31/12/2012	Augmentations	Diminutions	31/12/2013
Capital	181 230	136 776		318 006
Primes	66 970	89 709		156 679
Réserves légales	704			704
Autres réserves				
Report à nouveau	13 049	2		13 051
Acompte sur dividendes				
Résultat	2	131	2	131
<b>TOTAL</b>	<b>261 955</b>	<b>226 618</b>	<b>2</b>	<b>488 571</b>

Nombre d'actions	18 123 002	13 677 569		31 800 571
Valeur nominale	10,00	10,00		10,00

Chaque action confère des droits identiques.

Note n°7 : Dettes

Toutes les dettes ont l'Euro pour devise d'origine.

Etat des dettes en KE	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Dettes fournisseurs	30	30		
Dettes fiscales				
Dettes groupe et associés	229	229		
Autres dettes				
<b>TOTAL</b>	<b>259</b>	<b>259</b>		

**C. DIVERS**Note n°8 : Intégration fiscale

Depuis le 1.1.2010 la société est tête de groupe d'un périmètre d'intégration fiscale prévue par les dispositions des articles 223 A à 223 U du Code général des impôts.

L'impôt sur les sociétés mis à la charge de chaque société filiale est calculé comme si la filiale n'était pas fiscalement intégrée ; cette charge d'impôt de la filiale est comptabilisée en "autres créances" dans notre société.

Dans l'hypothèse où la filiale a un déficit fiscal, l'économie d'impôt réalisée constitue un profit pour notre société jusqu'à ce qu'elle soit rétrocédée à la filiale au fur et à mesure où cette dernière redevient fiscalement bénéficiaire sur les exercices suivants.

Les filiales incluses dans le périmètre d'intégration sont les suivantes :

- SAS CREHOL
- SAS CREADEV
- SAS CREHOL CHINE

Note n°9 : Effectif

Au 31/12/2013, l'établissement ne comptait aucun effectif.



**SURCREHOL**  
Société par Actions Simplifiée au capital de 318.005.710 €  
Siège social : 64, boulevard de Cambrai  
59100 Roubaix  
519 087 993 RCS LILLE METROPOLE

(la « Société »)

---

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ASSOCIES  
DU 10 JUILLET 2014**

**AFFECTATION DU RESULTAT**

---

**RESOLUTION PROPOSEE**

- à la réserve légale	6.527,99 €
- au report à nouveau	124.031,86 €
<b>TOTAL</b>	<b>130.559,85 €</b>

Le solde du poste « report à nouveau » sera égal à 13.175.090,36 €.

Conformément aux dispositions de l'article 243 du Code Général des Impôts, il est rappelé que la Société n'a procédé à aucune distribution de dividende depuis sa constitution.

**RESOLUTION VOTEE**

- à la réserve légale	6.527,99 €
- au report à nouveau	124.031,86 €
<b>TOTAL</b>	<b>130.559,85 €</b>

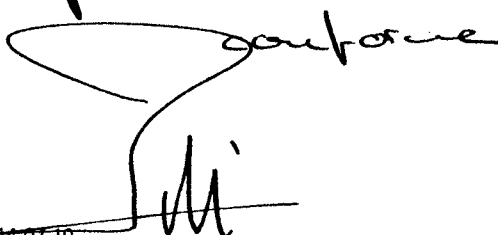
Le solde du poste « report à nouveau » sera égal à 13.175.090,36 €.

Conformément aux dispositions de l'article 243 du Code Général des Impôts, il est rappelé que la Société n'a procédé à aucune distribution de dividende depuis sa constitution.

« Pour extrait certifié conforme »

Le président  
Barthélémy GUISLAIN

*pour extrait certifié  
conforme*





**KPMG S.A.**  
159 Avenue de la Marne  
CS 75039  
59705 Marcq en Baroeul  
France

B.M.D. Associés

314 boulevard Clémenceau  
59700 Marcq en Baroeul  
France



CERTIFIÉ CONFORMÉ

**Surcréhol SAS**

**Rapport des commissaires aux comptes  
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2013  
Surcréhol SAS  
64 boulevard de Cambrai - 59100 Roubaix  
*Ce rapport contient 13 pages*



**KPMG S.A.**  
159 Avenue de la Marne  
CS 75039  
59705 Marcq en Baroeul  
France

**B.M.D. Associés**

314 boulevard Clémenceau  
59700 Marcq en Baroeul  
France

## **Surcréhol SAS**

Siège social : 64 boulevard de Cambrai - 59100 Roubaix  
Capital social : €. 318 005 710

### **Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2013

Aux Associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Surcréhol SAS, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## **1 Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## 2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Les notes 3 et 4 de l'annexe décrivent les règles retenues en matière d'évaluation et de dépréciation des titres de participation. Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société décrite dans les notes 3 et 4 de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## 3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

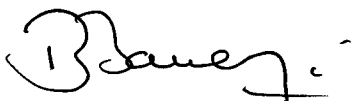
En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Marcq en Baroeul, le 27 juin 2014

Marcq en Baroeul, le 27 juin 2014

KPMG S.A.

B.M.D. Associés



Bertrand Boulangé  
*Associé*

Benoît De Reu  
*Associé*